



21170

Département de la Côte d'Or

Nombre de membres au CM : 14

En exercice : 14

Qui ont délibéré : 13

Date de la convocation :

23/02/2023

Date d'affichage :

23/02/2023

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

DE LA COMMUNE DE SAINT-USAGE

Séance du 02 mars 2023

L'an deux vingt-trois, le 02 mars à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, convoqué en réunion ordinaire, s'est réuni en nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Madame Valérie HOSTALIER, Maire

Présents : Mesdames HOSTALIER Valérie, LABELLE Aurélie, CARTIER Marie-Laure, CONSTANTIN Martine, HUMBLOT Valérie, IMBERT Stéphanie, MARTZLOFF Laetitia (a quitté la séance à 22h50) et Messieurs IMBERT Alain, ERTUGRUL Ali, BOULAHYA Rachid, MATHELIN Jean, POILLOT Jérémy, GANEE Roger,

Procuration : Monsieur CAKIR Suayib donne procuration à Monsieur ERTUGRUL Ali

Absent(s)-excusé(s) :

Absent(s)-non excusé(s) : /

Secrétaire de séance : Monsieur POILLOT Jérémy

Président de séance : Madame HOSTALIER Valérie

Objet de la délibération : N° 2023-019 - Signature des devis pour les travaux 2023 dans la commune et les bâtiments communaux

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'avis du Comité Travaux et Patrimoine du

Considérant le besoin de faire réaliser les travaux suivants dans le plan annuel de travaux ;

- Lot 1 : Changement du système de chauffage de la mairie et de la salle des fêtes
- Lot 2 : Aménagement des entrées de village RD 20 et RD 20 E
- Lot 3 : Mise aux normes électrique des bâtiments communaux
- Lot 4 : Changement des portes des écoles
-

Considérant les devis des entreprises suivantes :

- Plomberie : *APJ Energie, Laurent BURET, SAS GAUTHIER, Vital CONFORT, GNR Froid*
- Menuiserie : *BOUDIER et SOCOREVE*

(Lot 1 : Changement du système de chauffage de la mairie et de la salle des fêtes)

- *EIFFAGE, NOIROT TP, PENNEQUIN et ROGER MARTIN*

(Lot 2 : Aménagement des entrées de village RD 20 et RD 20 E)

- *Vincent VAILLARD ELECTRICITE, Allegre Electricité*

(Lot 3 : Mise aux normes électrique des bâtiments communaux)

- *BOUDIER, SOCOREVE, Pacotte et Mignotte*

(Lot 4 : Changement des portes des écoles)

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide

Article 1 : de retenir les devis des sociétés suivantes :

Lot 1 : Plomberie : APJ ENERGIE pour 24 983.57 € TTC

Lot 1 : Menuiserie : Entreprise SOCOREVE pour 5 602.32 € TTC

Lot 2 : Aménagement des entrées de village : Eiffage pour 40 756.64 € TTC

Lot 3 : Electricité : Entreprise VAILLARD pour 13 830.80 € TTC

Lot 4 : Menuiserie : Entreprise SOCOREVE pour 17 421.79 € TTC

Article 2 : d'autoriser Madame le Maire à signer les documents afférents.

Nombre de voix pour	13	Abstentions	0
Nombre de voix contre	0	Ne prend pas part au vote	1 MARTZLOFF Laetitia (départ à 22h50)

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Le Maire



Valérie HOSTALIER